



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail

Centre Ouest



**OFFRE DE FORMATION
SANTÉ & SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

Carsat Centre Ouest

2025

VOUS SOUHAITEZ MONTER EN COMPÉTENCE POUR MIEUX GÉRER LES RISQUES PROFESSIONNELS DE VOTRE ENTREPRISE ?

La Carsat Centre Ouest vous accompagne

LES FORMATIONS SONT RÉALISÉES :

PAR DES PRÉVENTEURS DE LA CARSAT CENTRE OUEST

Pas de coût pédagogique, il est déjà inclus dans vos cotisations. Le salaire et les frais de déplacement restent à votre charge.

PAR DES ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS

Un coût pédagogique est à prévoir. Vous devez contacter les organismes pour l'obtention d'un devis et vous inscrire.



OFFRE SUR MESURE

En complément du catalogue, la Carsat Centre Ouest peut organiser des formations particulières non-inscrites au présent document. Vous pouvez prendre contact avec le contrôleur de la sécurité Carsat Centre Ouest de votre secteur. Suivant vos besoins, nous vous proposerons une réponse adaptée.



ORGANISATION ET MANAGEMENT DE LA PRÉVENTION

FORMATIONS DE BASE

OBTENIR DES COMPÉTENCES DE BASE EN PRÉVENTION



PUBLIC

- ▶ Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

DURÉE

- ▶ 3 jours non consécutifs (2 + 1), soit 21 heures.



ANALYSER UN ACCIDENT DU TRAVAIL



PUBLIC

- ▶ Encadrement de proximité.
- ▶ Membres de CSE.
- ▶ Acteurs ou relais de prévention identifiés en entreprise.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE CBP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident du travail.
- ▶ Appliquer une méthode d'analyse d'accident du travail.
- ▶ Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

DURÉE

- ▶ 3 jours, soit 21 heures.



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



PUBLIC

- ▶ Tous salariés d'entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale. Tous salariés des entreprises, organismes ou de toute autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité sociale souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION

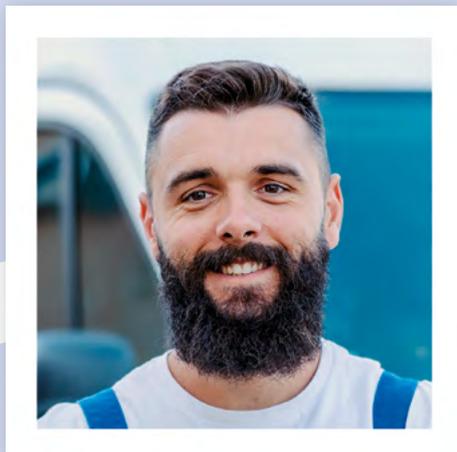
- ▶ Être acteur de la prévention dans l'entreprise et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise.

DURÉE

- ▶ 2 jours soit 14 heures.



**POUR ACCÉDER
À L'ENSEMBLE
DE NOS FORMATIONS
cliquez sur le lien**



DEVENIR FORMATEUR EN SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL



PUBLIC

- ▶ Personnels des entreprises et des organismes de formation souhaitant dispenser la formation de sauveteurs secouristes du travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
- ▶ Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST.
- ▶ Concevoir, animer, évaluer et assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et d'actualisation de leurs compétences.

DURÉE

- ▶ 8 jours soit 56 heures.



RISQUES SPÉCIFIQUES

RISQUE ROUTIER

PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

PUBLIC

- ▶ Dirigeant de l'entreprise ou son représentant désigné en charge de la prévention du risque routier.

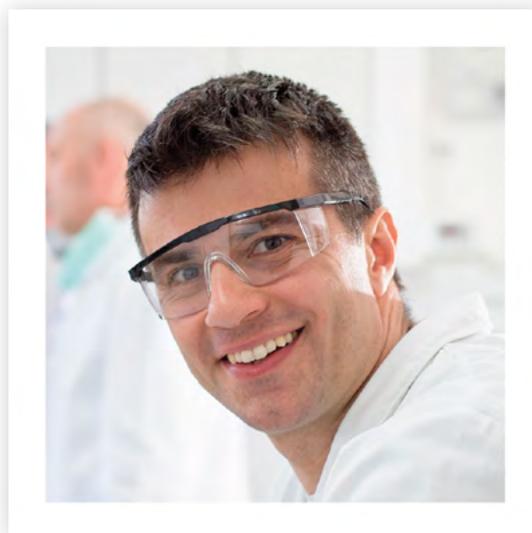
PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Réaliser une évaluation du risque routier.
- ▶ Élaborer un plan d'actions associé.

DURÉE

- ▶ 1 jour, soit 7 heures.



RISQUES PSYCHO SOCIAUX

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné du pilote du projet prévention des RPS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender la problématique des risques psychosociaux.
- ▶ Comprendre les enjeux et les conditions nécessaires à la réussite de la démarche de prévention des RPS.
- ▶ Identifier les éléments du travail liés aux situations de risques psychosociaux.

DURÉE

- ▶ 1 jour, soit 7 heures.

DIRIGEANTS



RISQUE CHIMIQUE

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné du pilote du projet prévention des risques chimiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les enjeux et les conditions nécessaires à la réussite de la démarche de prévention des risques chimiques.
- ▶ Engager et suivre sa démarche notamment dans le cadre du programme RC Pros.
- ▶ Décider la mise en œuvre des actions de prévention et les évaluer en respectant les principes généraux de prévention.

DURÉE

- ▶ 1 jour, soit 7 heures.

DIRIGEANTS



AGIR SUR LE RISQUE CHIMIQUE

PUBLIC

- ▶ Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et/ou toute personne en charge de la gestion de produits chimiques.
- ▶ **NOTA** : Le transport et le chargement/déchargement de matières dangereuses ne sont pas abordés dans cette formation.

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mettre en œuvre une démarche participative de maîtrise du risque chimique au sein des entreprises :
 - identification du risque,
 - évaluation et hiérarchisation du risque,
 - recherche et mise en place de solutions de prévention.
- ▶ Informer et accompagner les différents acteurs de l'entreprise.

DURÉE

- ▶ 2 jours, soit 14 heures.



 Ce logo indique que ces formations sont dispensées par des organismes de formations habilités. Des coûts pédagogiques sont donc à prévoir. Les autres formations sont dispensées par la Carsat Centre Ouest. Les coûts pédagogiques sont déjà pris en charge par vos cotisations.

 Les participants doivent avoir suivi avec succès les 4 modules de l'auto-formation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS ou avoir suivi la formation "Obtenir des compétences de base en prévention" dans les services prévention des Carsat, Cramif et CGSS. Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

RISQUES LIÉS AUX TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné du pilote du projet prévention des TMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Définir, initier et piloter un projet de prévention des TMS au sein de son établissement dans le cadre du programme « TMS PROS ».
- ▶ Formaliser la lettre d'engagement de l'établissement.
- ▶ En cas d'orientation vers un relais TMS interne, définir le profil/choisir la personne ressource – le chargé de prévention.
- ▶ Disposer des repères essentiels pour produire une note de cadrage pour le projet de prévention des TMS de son établissement.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



DIRIGEANTS



SANITAIRE & MÉDICO SOCIAL (EN ÉTABLISSEMENT)

DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UN ÉTABLISSEMENT DU SECTEUR SANITAIRE & MÉDICO SOCIAL

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné de l'animateur prévention.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement.
- ▶ Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



DIRIGEANTS



DEVENIR PERSONNE RESSOURCE DU PROJET DE PRÉVENTION DES TMS

PUBLIC

- ▶ Toute personne appelée dans son établissement à exercer la fonction de personne ressource du projet de prévention des TMS.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

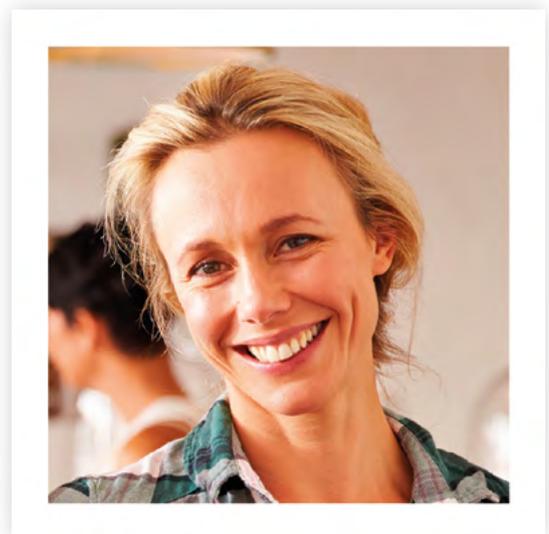
Le dirigeant doit avoir suivi la journée de formation - Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animer un projet de prévention des TMS.
- ▶ Mettre en œuvre les étapes de repérage, d'analyse et d'évaluation des situations de travail à risques TMS.
- ▶ Rechercher et mettre en place des actions de prévention.

DURÉE :

- ▶ **6 jours (5 jours en présentiel sur le format 2j+2j+1j et 2 demi-journées d'accompagnement avec le dirigeant).**



DEVENIR ACTEUR PRAP IBC (PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – INDUSTRIE, BTP, COMMERCE ET ACTIVITÉS DE BUREAU)

PUBLIC

- ▶ Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- ▶ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- ▶ Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.

DURÉE

- ▶ **2 jours, soit 14 heures.**



DEVENIR ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL (AP-SMS)

PUBLIC

- ▶ Personne appelée à exercer des missions d'animation de la prévention dans des EHPAD, hôpitaux, cliniques, IME, MAS, etc.

CBP

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

Le dirigeant doit avoir suivi la journée de formation dédiée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention.
- ▶ Réaliser un état des lieux santé et sécurité au travail.
- ▶ Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne.
- ▶ Analyser une situation de travail et identifier les risques.
- ▶ Rechercher des solutions visant à transformer les situations de travail.
- ▶ Proposer des actions d'amélioration et aider à la prise de décision.

DURÉE :

- ▶ **7 jours (6 jours en présentiel sur le format 3j+2j+1j et 2 demi-journées d'accompagnement avec le dirigeant).**



SECTEURS SPÉCIFIQUES

SANITAIRE & MÉDICO SOCIAL (EN ÉTABLISSEMENT)

DEVENIR ACTEUR PRAP2S (PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL)



PUBLIC

- ▶ Tous les salariés, opérateurs et agents du secteur sanitaire et médico-social (établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite, etc.).

OBJECTIF DE LA FORMATION

- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail au sein d'un établissement du secteur 2S.

DURÉE

- ▶ **4 jours, soit 28 heures.**



DEVENIR FORMATEUR PRAP 2S DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL (PRAP2S)



PUBLIC

- ▶ Personne d'établissements du secteur Sanitaire et médico-social destinée à former et accompagner les salariés de l'établissement à prévenir les risques liés à l'activité physique.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE CBP

Il est souhaitable que le dirigeant ait suivi la journée de formation dédiée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Élaborer, animer et évaluer un projet de formation-action prap intégré à une démarche de prévention.
- ▶ Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
- ▶ Proposer des pistes d'amélioration et suivre leur mise en place.
- ▶ Organiser, animer et évaluer les formations-action des salariés à la Prap, intégrant l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

DURÉE :

- ▶ **14 jours, soit 98 heures.**



NOUS AVONS ÉGALEMENT UNE OFFRE DE FORMATION À DESTINATION DU SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE DISPENSÉE PAR DES ORGANISMES PARTENAIRES. CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET !

BTP

POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

RENDRE PLUS EFFICACE LA COORDINATION SPS SUR LES OPÉRATIONS DE BÂTIMENT

PUBLIC

- ▶ Maître d'ouvrage travaillant régulièrement avec des coordonnateurs SPS.
- ▶ Chargé d'opérations ou chargé d'affaires de maîtres d'ouvrage institutionnels publics ou privés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Améliorer la plus-value pour un MOA ayant un coordonnateur SPS sur une opération de bâtiment.
- ▶ Identifier l'intérêt de mettre en commun des moyens lors de la réalisation de chantiers.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



 Ce visuel identifie les formations conformes aux référentiels nationaux élaborés par l'Assurance Maladie - Risques professionnels (Caisse nationale de l'Assurance Maladie).

UNE OFFRE COMPLÈTE ET GRATUITE*

*pour les entreprises qui cotisent au régime général.

MAÎTRISER LES RISQUES PROFESSIONNELS

On a tous à y gagner

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût humain et financier pour l'entreprise. Comment l'éviter ou le maîtriser ?

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION

S'inscrire dans une démarche de prévention avec le conseil, les aides financières, les formations de spécialistes en « santé et sécurité au travail », c'est plus de sécurité pour les salariés, moins d'absentéisme, un gain de productivité, une amélioration de la compétitivité.

L'ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Vous aide à y parvenir avec des moyens et des outils appropriés.

CONTACTS

Pour demander les supports d'information sur les thématiques en lien avec les formations proposées :


www.inrs.fr/

Pour toute demande de documentation :
www.carsat-centreouest.fr
email : cirp@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05 55 45 39 04



Pour toute demande d'information concernant notre offre de formation :
email : formation.prevention@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05 55 04 36 34